



SCHWEIZERISCHE TIERÄRZTLICHE
VEREINIGUNG FÜR VERHALTENSMEIZIN
ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE SUISSE
POUR LA MÉDECINE COMPORTEMENTALE

Assemblée générale de la STVV

&

Séminaire interactif au sujet de la gestion des troubles de comportement chez le chat et de “L'école maternelle pour les chats” sous la direction de Sabine Schroll

Date: le 22 & 23 mars 2018

Lieu: Tierspital Zurich, Winterthurerstrasse 260, 8057 Zurich, salle TBA 00.05.

Frais (incl.repas du midi): 150 CHF pour 1 jour, 250 CHF pour 2 jours

Le programme détaillé va suivre sous peu.

Programme 22 mars 2018

8h30 - 17h00: Gestion des troubles de comportement chez le chat et “L'école maternelle” pour les chats

Programme 23 mars 2018

08h30 -16h00: Continuation séminaire interactif Gestion des troubles de comportement chez le chat et „L'école maternelle pour les chats“

16h30 Assemblée générale

Fin ca 18h



SCHWEIZERISCHE TIERÄRZTLICHE
VEREINIGUNG FÜR VERHALTENSMEDIZIN
ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE SUISSE
POUR LA MÉDECINE COMPORTEMENTALE

Ordre du jour de l'Assemblée générale de la STVV 23. mars 2018

1. Ouverture et bienvenue
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 mars 2017 à 3072 Ostermundigen, Steinbruchweg 7
5. Rapport annuel de la présidente
6. Mutations parmi les membres, admission de nouveaux membres
7. Rapport de caisse 2017
8. Rapport de révision
9. Attribution de décharge du comité
10. Budget 2018
11. Démission Irène Zahn-Müller
12. Journées Suisse des vétérinaires **2018** - programme "STVV-Track"
Journées Suisse des vétérinaires **2019** "STVV-Track": propositions de programme
14. Projet d'étude sur l'initiative de la STVV
15. Abonnement **Journal of Veterinary Behavior** : votation
Online-only, annual subscription rate of \$30 USD per member with an agreement that the society will guarantee a minimum of 100 subscriptions each year or pay any shortfall if that minimum is not met.
16. Adaptation des statuts : jusqu'à présent : La démission doit intervenir par écrit au comité **au moins 30 jours avant la fin de l'année civile.**

Nouveau : La démission doit être notifiée par écrit au comité **pour la fin d'une année civile.**
17. Varia



SCHWEIZERISCHE TIERÄRZTLICHE
VEREINIGUNG FÜR VERHALTENSMEIZIN
ASSOCIATION VÉTÉRINAIRE SUISSE
POUR LA MÉDECINE COMPORTEMENTALE

Formulaire d'inscription

Délai d'inscription: 5.03.2018

Envoyer à Sylvia Graf, Wierezwil 214, CH- 3255 Rapperswil
ou sylvia.graf@stvv.ch

Nom:.....

Prénom:.....

Intitulé -Titre:

Rue:.....

Ville:.....No Postal.....

E-mail:.....

Repas de midi

Végétarien: 0

Carné 0

Date:.....Signature:.....

Important: selon les statuts, des demandes d'inscription à l'ordre du jour peuvent être adressées par écrit à la présidente au plus tard 30 jours avant l'assemblée.

Conditions d'annulation

En cas de désistement annoncé avant le délai d'inscription: sans frais.

En cas de désistement annoncé après le délai d'inscription : la totalité du montant du cours sera due, à moins qu'un remplaçant ne soit proposé.

Si le séminaire est annulé par l'organisateur, le participant recevra un remboursement complet des frais d'inscription. Le nombre des participants est limité ; les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.